

République Française
Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon
CHANES - COMMUNE

Séance du mardi 28 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	15
Date de la convocation : 23/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Philippe GENETIER.

Présents : Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Peggy ALVES DA COSTA, Gilbert GUILLOUX, Pascal GONON, Patrick LAROCLETTE, Paul-Anthony BOUDIER, Florence MORARDET, Céline RUBIO, Dorothee LUCIANI, Frédéric LACROIX, Marion DUPUY-GAY, Jarod PARMENTIER

Représentés : Angélo CARINGI représenté par Philippe GENETIER, Nathalie SARRAU représentée par Dominique DEBAUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Gilbert GUILLOUX

DE_2026_25 - Objet : VOTE DU BUDGET ANNEXE GÎTE COMMUNAL - ANNÉE 2026

Après avoir examiné le budget annexe gîte communal 2026, pour lequel :

- la section de fonctionnement s'équilibre par la somme de 43 415.23 € ;
- la section d'investissement s'équilibre par la somme de 22 248.27 €.

**LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,
ADOpte** le budget annexe gîte communal 2026.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,




Philippe GENETIER